



PÔLE ACADÉMIQUE **LIÈGE-LUXEMBOURG**

VOUS
ÊTES LE
PÔLE

MOT DES CO-PRÉSIDENTS

« UNE MONTÉE EN PUISSANCE PROGRESSIVE QUI VISE L'ADHÉSION DE TOUS »

A L'ORIGINE

Les collaborations entre Institutions d'enseignement supérieur des provinces de Liège et de Luxembourg existent depuis de nombreuses années.

Afin de **renforcer les dynamiques existantes ou d'offrir un cadre pour que les échanges se développent**, le Décret définissant le Paysage de l'Enseignement Supérieur et l'Organisation académique des Etudes instituait en novembre 2013 cinq Pôles académiques, dont celui de Liège-Luxembourg, regroupant toutes les formes d'enseignement supérieur sur ce territoire : une université, six Hautes Écoles, trois Écoles Supérieures des Arts et dix-neuf établissements de Promotion sociale.

DES MISSIONS AMBITIEUSES

Selon le Décret, dans son article 53, Un Pôle académique est **un lieu de concertation et de dialogue entre établissements d'enseignement supérieur**. Il a pour mission principale de promouvoir et soutenir toutes les formes de collaborations entre ses membres et d'inciter ceux-ci à travailler ensemble en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants.

Ses missions traduisent l'ambition du législateur pour ces nouvelles entités : mobilité des étudiants entre institutions / mutualisation de services et d'infrastructures / organisation de l'accompagnement académique des étudiants aux parcours personnalisés / information et orien-

tation des futurs étudiants / coordination des formations préparatoires à l'enseignement supérieur et aide à la transition / coordination de l'inclusion / création de centres disciplinaires «Pôle» de recherche, d'enseignement ou des vices à la collectivité / partage d'infrastructures/ accompagnement, conseil et formation des enseignants ayant principalement en charge les étudiants de 1^{re} année / ...

Soit un vaste ensemble de possibilités, suffisamment large pour permettre à chaque Pôle de définir ses propres priorités.

Le choix du Pôle académique Liège-Luxembourg fut alors de devenir **un acteur de terrain plaçant l'étudiant au cœur de ses préoccupations**. Tout en ambitionnant à mieux articuler l'offre d'enseignement supérieur au sein d'un territoire défini, il fit également le choix de contribuer au redéploiement social, économique, technique, scientifique et culturel d'une région confrontée depuis la fin des années 70 aux différents soubresauts de la crise.

CHERCHER LA PLUS-VALUE

Quatre types d'enseignements avec leurs spécificités, trois réseaux aux cultures de fonctionnement différentes, un financement qui pousse à la concurrence, le territoire le plus vaste parmi les cinq Pôles... Le contexte ne plaçait guère en faveur des collaborations.

Dès lors, les autorités du Pôle ont souhaité prendre le recul qu'elles estimaient nécessaire pour placer au cœur des débats une question essentielle pour

la pérennité du projet, celle du sens.

Aussi, le choix fut fait d'éviter tout effet d'annonce et de **mettre en place une vaste réflexion sur ce que pourrait être la plus-value de cette collaboration** d'une part pour les courts et moyens termes, d'autre part pour le long terme. Une dizaine de commissions ont été créées. Associant près de 120 experts de terrain provenant des Institutions du Pôle, ces commissions entamèrent en 2015 un vaste travail de partage de pratiques et d'expériences. Ces échanges permirent de définir ce qui était mutualisable et de faire apparaître des manques et des besoins qui pouvaient être comblés plus aisément au niveau d'un Pôle qu'à celui de l'Institution.

Plus fondamentalement, les autorités et la coordination du Pôle ont veillé à ce que ces projets soient **une réelle plus-value pour les institutions, pour leurs étudiants et les membres du personnel**. Le Pôle devait rester un projet collaboratif, reposant sur une approche bottom up que seuls une envie et un dynamisme partagés pouvaient garantir.

Parallèlement, le Pôle s'est doté d'un organe d'avis regroupant les responsables des Pouvoirs organisateurs et les autorités du Pôle : le **Conseil stratégique**. Sa première mission fut de lancer puis de suivre une étude prospective, dont l'objectif est de définir une vision commune de l'enseignement supérieur dans nos Provinces à l'horizon 2030-2035. Définition des enjeux, trajectoires possibles, finalités partagées, axes stratégiques et projets communs pour y parvenir... Un travail important toujours en cours et dont les conclusions sont attendues début 2019.

PARITENU

Depuis trois ans, **les Commissions du Pôle ont développé de nombreux projets**. Modestes en 2015, les actions menées par le Pôle ont ensuite pris de l'ampleur, dans un climat de confiance permettant aujourd'hui des investissements humains et financiers plus importants.

Par ailleurs, le Pôle a facilité les échanges entre les autorités des Institutions. **L'exercice du dialogue et du partage de réflexions a eu un impact sur les échanges bilatéraux**, en dehors même du

Pôle, facilitant aujourd'hui la mise en place de projets de formation co-réfléchis ou de structure collective commune, comme Job@skills. En juin 2018, l'ensemble des Commissions présentait leur nouveau plan d'actions à court et à moyen termes au Conseil d'administration: les projets étaient nombreux, ambitieux, originaux, l'envie d'avancer ensemble apparaissant clairement à la lecture des objectifs recherchés. C'est sur cette base que le présent document a été réalisé.

Notre souhait, en tant que Co-présidents du Pôle, fut également d'adresser un message aux membres des Institutions qui préparent et participent à la réalisation des actions du Pôle : ces projets nombreux et variés n'auraient pas vu le jour sans votre investissement et votre désir d'avancer, d'évoluer, d'apprendre et de partager.

Si le Pôle académique Liège-Luxembourg est désormais une réalité, c'est effectivement grâce à vous : **« Vous êtes le Pôle ! »**

Bonne lecture !

Albert CORHAY
Recteur de l'ULiège
Co-président
(2014-2018)*

Alexandre LODEZ
Directeur-Président de
HELMo
Co-président

LE PÔLE, C'EST

29 INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EN PROVINCES DE LIÈGE ET DE LUXEMBOURG.



1 UNIVERSITÉ
3 ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS
6 HAUTES ÉCOLES
19 ÉTABLISSEMENTS DE PROMOTION SOCIALE
& **1** PARTENARIAT AVEC LA HAUTE ÉCOLE
AUTONOME EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

11.000
MEMBRES DU PERSONNEL

23 VILLES ET
COMMUNES
DE WALLONIE



60.000
ÉTUDIANTS



9 COM
MISS
IONS

117 MEMBRES IMPLIQUÉS DANS DES PROJETS,
TOUTES INSTITUTIONS CONFONDUES



WORKSHOPS, CONFÉRENCES,
JOURNÉES DE RÉFLEXION
PÉDAGOGIQUE ET AUTRES
ACTIVITÉS EN MOYENNE PAR AN

1 ÉQUIPE
COMPOSÉE
DE QUATRE
CHARGÉS DE
MISSIONS

EN SEI GNE ME NT





QUELLE FORMATION? QUEL ÉTABLISSEMENT?

Les institutions du Pôle proposent un panel de plus de **1000 formations** dans un grand nombre de secteurs. Parmi celles-ci, on comptabilise environ **250 formations diplômantes de type court**, plus de **450 de type long** ainsi que plus de **50 formations de promotion sociale**.

Dès lors, trouver la bonne formation dans le bon établissement peut s'avérer ardu. Pour aider les étudiants dans leurs recherches, nous proposons sur notre site un **portefeuille des formations** organisées en provinces de Liège et de Luxembourg, fonctionnant sur moteur de recherche : mots clés ou critères permettent de trouver facilement l'information désirée.

POUR EN SAVOIR +
www.poleliiegelux.be



MODE D'EMPLOI :

Étape 1

Taper un mot clé, comme par exemple le métier désiré (infirmier, instituteur, architecte...) ou encore une matière (sociologie, science, musique, archéologie...)

Étape 2

Affiner la recherche grâce aux filtres

- Type de diplôme souhaité?
- Secteur et domaine recherchés?
- En horaire de jour, du soir, décalé ou encore adapté?
- Dans quelle langue?
- Dans quelle Province : Liège ou Luxembourg?

Étape 3

Consulter les résultats : il n'y a plus qu'à choisir parmi les établissements proposant la formation recherchée.

Le fonctionnement du moteur de recherche continuera à s'affiner à travers une collaboration avec l'ARES.

1

ENSEIGNEMENT

PORTFEUILLE DE FORMATIONS

TYPES D'ENSEIGNEMENT ET SPÉCIFICITÉS

NOS ACTIVITÉS DANS LE SECONDAIRE

Mots-clés
ingénieur

Diplôme: - Tout -
Secteur: - Tout -
Domaine: - Tout -
Langue: - Tout -
Localité: - Tout -

Afficher moins de filtres

APPLIQUER

LES SCIENCES ET TECHNIQUES

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR, ORIENTATION BIOINGÉNIEUR
Bachelier de transition
TYPE LONG
ECTS : 180 | Horaire : Jour | Language(s) : Français

LES SCIENCES ET TECHNIQUES

INGÉNIEUR CIVIL EN SCIENCES DES
TYPE LONG

2

ENSEIGNEMENT

PORTFEUILLE DE FORMATIONS

TYPES D'ENSEIGNEMENT ET SPÉCIFICITÉS

NOS ACTIVITÉS DANS LE SECONDAIRE

Mots-clés
ingénieur

Diplôme: - Tout -
Secteur: - Tout -
Domaine: - Tout -
Langue: - Tout -
Localité: ---Province de Liège

APPLIQUER

LES SCIENCES ET TECHNIQUES

INGÉNIEUR CIVIL EN SCIENCES DES DONNÉES, À FINALITÉ
Master
TYPE LONG
ECTS : 120 | Horaire : Jour | Language(s) : Français

LES SCIENCES ET TECHNIQUES

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR INDUSTRIEL FINALITÉ ÉLECTRONIQUE
TYPE LONG
ECTS : 120 | Horaire : Jour | Language(s) : Français

3

LIÈGE université

ULiège - Faculté des sciences appliquées
Campus Sart Tilman,
4000 Liège

VISITEZ LE SITE

LES SCIENCES ET TECHNIQUES

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR INDUSTRIEL FINALITÉ ÉLECTRONIQUE
Master
TYPE LONG
ECTS : 120 | Horaire : Jour | Language(s) : Français

Champ : Sciences de l'ingénieur et technologie

Institution principale

HEPL
Haute Ecole de la Province de Liège

Haute Ecole de la Province de Liège
Liège - Liège-Glossener (SIL)
Quai Glossener, 6

VISITEZ LE SITE

À LA RENCONTRE DES FUTURS ÉTUDIANTS

Quitter tout un univers connu que sont les secondaires pour se lancer dans la grande aventure des études supérieures, cela peut parfois s'envisager avec un peu d'appréhension.

Pour aider les futurs étudiants dans leur choix d'étude, les différentes institutions du Pôle se sont accordées sur un **dispositif commun d'information dans les écoles**, afin de présenter les spécificités de chaque type d'enseignement et d'en proposer une définition claire.

EN PRATIQUE

En début d'année :

- Mise à jour de la brochure "**Informier sur les études, Aider à choisir**" qui présente les activités proposées au sein des écoles secondaires;
- Envoi de ce document aux directions, centres PMS et encadrants des écoles en question.

Avant chaque séance :

- Prise de contact en fonction de la demande : un référent prend le projet en charge et se coordonne, le cas échéant, avec ses partenaires;
- Dispositif organisationnel prévu pour préparer au mieux l'activité (collecte d'informations pour préparer les séances, selon une fiche mémo réalisée de manière à standardiser les échanges, questionnaire d'intérêt à disposition des élèves, etc.).

Pendant :

- En fonction de la formule choisie, un ou plusieurs représentants d'un établissement (ULiège, Haute École ou ESA) sont présents sur place;
- Exposé de 50 à 60 minutes : le contenu est adapté à la formule pour laquelle l'établissement a opté;
- Temps d'échanges et de questions/réponses avec les élèves;
- Distribution de documentation;
- Rencontres possibles, suivant le nombre d'élèves, avec des représentants des différentes institutions.

Après :

- Retours auprès des membres du groupe de travail;
- Feedback demandé à l'école secondaire;
- Mise à jour annuelle des supports.

Par ailleurs, le Service Orientation Universitaire propose au sein des établissements scolaires, des activités de groupe sur le thème de l'orientation.



EN BREF

CATHERINE GILBERT (ULIÈGE) & NICOLAS CHARLIER (HELMO)
NOUS LIVRENT LEUR EXPÉRIENCE EN QUELQUES MOTS

PROPOSER CE TYPE D'ACTIVITÉ AUX FUTURS ÉTUDIANTS, C'EST :

- **C.G.:** Assurer une de nos missions essentielles : aider les élèves à s'informer pour construire au mieux leur projet de formation.
- **N.C.:** Une première étape fondamentale dans le processus d'information des élèves.

LA COLLABORATION ENTRE LES INSTITUTIONS DU PÔLE, POUR CE PROJET, C'EST :

- **C.G.:** Une réponse aux besoins des écoles et des élèves qui attendent à la fois des explications globales sur l'organisation de l'enseignement supérieur et la vie étudiante mais aussi des repères clairs sur les particularités de chaque type d'enseignement. C'est aussi un enrichissement de nos pratiques. Si des partenariats existaient auparavant entre établissements supérieurs, le projet a permis davantage de rencontres, généré des débats et amélioré la prise en compte des réalités de chacun. Un bénéfice donc à la fois pour les élèves et pour nous qui nous sommes mis d'accord sur la manière de nous présenter.
- **N.C.:** Un réel atout pour les élèves, qui bénéficient d'une approche qui sort de la logique de concurrence dans laquelle sont mises les institutions. L'information est plus complète, plus nuancée et est centrée sur les questions que peut se poser un élève au début de son processus de choix.

ALLER À LA RENCONTRE D'ÉLÈVES DE SECONDAIRE, C'EST :

- **C.G.:** Essentiel ! Le terrain, les échanges avec les élèves nourrissent notre travail au quotidien. Être à leur écoute permet de mieux comprendre leurs préoccupations et de faire évoluer nos pratiques. Je me rends depuis plus de dix ans maintenant dans les écoles et jamais une séance n'a été semblable à une autre.
- **N.C.:** A titre personnel, cela donne du sens à mon travail ! Savoir qu'on peut modestement aider les élèves à poser un choix de vie très important pour eux m'apporte une grande satisfaction. Le feedback direct des élèves nous permet aussi d'améliorer notre communication.

EN GÉNÉRAL, LE FEEDBACK REÇU PAR LES ÉCOLES SECONDAIRES, C'EST :

- **C.G.:** Le retour des écoles est très positif. La formule commune apporte clairement une plus-value davantage en phase avec les attentes des élèves. Le succès est au rendez-vous : chaque année, nous nous rendons dans plus de 30 établissements en provinces de Liège et de Luxembourg et rencontrons près de 4000 élèves de 5^e et de rhéto.
- **N.C.:** Les écoles secondaires apprécient la démarche de concertation, qui leur permet de gagner du temps (un seul interlocuteur à contacter, une seule rencontre à organiser), tout en proposant une information plus objective aux élèves.

IDÉALEMENT, L'ÉVOLUTION DU PROJET, C'EST :

- **C.G.:** Améliorer la forme de l'exposé pour augmenter le taux de rétention des élèves, ce qui n'est pas toujours simple. Et enrichir la présentation voire créer de nouvelles activités sur base d'un dialogue renforcé avec encadrants du secondaire. Ils sont, en effet, des acteurs de premier plan pour soutenir les élèves dans leur réflexion.
- **N.C.:** Se concentrer encore davantage sur l'essentiel. L'exhaustivité peut faire peur à certains élèves qui sont bombardés de nouveaux termes et de nouveaux concepts. J'aimerais aussi qu'on arrive à injecter aussi un peu plus d'interactivité dans les séances.

PROJET FSE « DIORES » : UNE BOUSSE POUR TROUVER SA VOIE

**INFORMER, ORIENTER, AIDER À
CONSTRUIRE UN PROJET D'ÉTUDES
SUPÉRIEURES :**
DES MISSIONS BIEN SPÉCIFIQUES
QUE LE PROJET FSE DIORES A À CŒUR
DE RENFORCER.

Au sein de l'équipe du Pôle, nous retrouvons **Aurélié Hogge**, conseillère Diores en orientation pour le territoire Liège-Luxembourg.

**AURÉLIE, SI VOUS DEVIEZ DÉCRIRE LE
PROJET DIORES EN UNE SEULE PHRASE,
QUELLE SERAIT-ELLE ?**

Il s'agit d'un projet multi-partenarial qui vise à établir des liens entre le monde académique (Pôle et Institutions d'Enseignement Supérieur - IES) et celui de l'insertion socioprofessionnelle (Cité des Métiers – CDM et Carrefour Emploi Formation Orientation - CEFO), afin de mettre en place des actions d'information et d'orientation concernant l'enseignement supérieur.

**LE PROJET VISE-T-IL UN PUBLIC EN PARTI-
CULIER ? À QUI EST-CE DESTINÉ ?**

Structuré autour des Cités des Métiers Wallonnes, DIORES s'adresse à tout citoyen qui s'interroge à propos des études supérieures tant de Promotion Sociale que de plein exercice. Une attention particulière est portée aux adultes en reprise d'études.

**CONCRÈTEMENT, QUELLES SONT VOS
ACTIONS AU QUOTIDIEN ?**

D'une part, je développe les contacts et les collaborations entre les différents partenaires (IES et CEFO). Cela se concrétise notamment par l'organisation de rencontres trimestrielles pour qu'ils puissent mieux se connaître et réfléchir ensemble aux besoins à combler et actions communes qui pourraient être menées.

D'autre part, je travaille sur le terrain, directement avec le bénéficiaire, en étant disponible au sein des CEFO pour des entretiens individuels ou pour dispenser des séances d'information (par exemple, sur le métier d'enseignant).

**AVEZ-VOUS UNE IDÉE DES RÉSULTATS DE
CES ACTIONS ?**

Ces actions permettent une meilleure visibilité de l'enseignement supérieur et un accompagnement personnalisé du bénéficiaire pour effectuer ses démarches de recherche d'informations et d'orientation. Et à long terme, par la mutualisation des ressources des partenaires, tout citoyen aura à sa disposition, tout au long de sa vie, et à travers les CEFO et les Cités des Métiers, un guichet unique d'information et d'orientation.

**ET POUR LE FUTUR, QUELLES ÉVOLU-
TIONS SOUHAITERIEZ-VOUS ?**

Pour l'instant, les collaborations s'amorcent entre partenaires sur le territoire Liège-Luxembourg. Je souhaiterais qu'elles continuent à bien se développer de manière à ce qu'un plus grand nombre d'actions puisse être proposé aux bénéficiaires, mais également que des collaborations puissent voir le jour avec des acteurs d'autres territoires.

DIORES

INFORMATION & ORIENTATION
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

POUR EN
SAVOIR +
www.diores.be



EXPÉRIENCE TECHNOSPHERE

**« 2050. L'HEURE EST GRAVE À TECHNOCITY : LA VILLE EST MENACÉE PAR
UNE PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ. IL EST URGENT DE CONSTRUIRE UN PARC
ÉOLIEN AFIN D'ALIMENTER LA VILLE EN ÉNERGIE RENOUVELABLE »...**
VOICI LE PREMIER DÉCOR PLANTÉ PAR TECHNOSPHERE.

Le concept ? Une **animation ludique, mobile et modulable** proposée gratuitement aux écoles secondaires en Province de Liège pour promouvoir les métiers scientifiques et technologiques, ainsi que les études supérieures qui y préparent. Grâce, entre autres, aux casques de réalité virtuelle ou à des tablettes, les élèves voyagent dans un jeu vidéo interactif et coopératif où ils accomplissent des épreuves variées. Un univers mystérieux et futuriste pour faire prendre conscience aux élèves qu'ils peuvent devenir les acteurs-clés de demain.

L'énergie éolienne était le premier sujet traité par le dispositif. Pour les prochaines expériences, c'est la thématique de l'eau qui sera abordée.

Une initiative de la Province de Liège avec le soutien du Fonds Social Européen et dont le Pôle est partenaire.

PLUS D'INFOS <http://www.provincedeliege.be/technosphere/>

ORIENTATION
FORMATION
CRÉATION D'ACTIVITÉS



RÉ ORIE NTER

UNE FOIS LANCÉ DANS LE GRAND BAIN DES ÉTUDES SUPÉRIEURES, IL PEUT ARRIVER QU'UN ÉTUDIANT REMETTE EN QUESTION LA POURSUITE DE SON PARCOURS ACADÉMIQUE, QU'IL AIT **BESOIN D'ÊTRE RÉORIENTÉ**.

Au sein de notre Pôle et de ses institutions, plusieurs possibilités s'offrent à lui pour clarifier son projet personnel et/ou professionnel par une réflexion individuelle ou collective, accompagnée de professionnels de l'orientation. Toujours dans ce cadre, le Pôle cherche à prémunir les étudiants du danger de devenir, à terme, non-finançables.

Pour l'aider dans ses démarches, nous avons créé une plaquette synthétisant les différentes options et dispositifs existant au sein des institutions. Nous avons également mis en place un dispositif de réorientation « Pôle » pour les étudiants totalement perdus pour qui une prise en charge plus globale est nécessaire.

ANALYSER LES PARCOURS D'ÉTUDES

Par ailleurs, la Commission Mobilité interne s'est lancée dans l'analyse de la mobilité des étudiants entre types d'enseignements et des taux de réussite des étudiants en poursuite d'études et en réorientation.

Cette analyse des parcours a permis de dégager des tendances en matières de mobilité (Haute Ecole vers Université et inversement). Sur cette base, la Commission souhaite définir des projets pilotes associant Directeurs et Doyens afin de fluidifier certains parcours, d'améliorer les taux de réussite, voire de proposer de nouvelles possibilités de parcours d'études.

POUR EN
SAVOIR +
www.poleliexlux.be



FOCUS SUR UN DISPOSITIF

RELANCE
PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

RELANCE

Organisé par le Pôle Académique Liège-Luxembourg et ses institutions partenaires, RELANCE est un programme à destination des étudiants, en besoin de réorientation, qui souhaitent entreprendre une démarche réflexive, collective et encadrée, pour redéfinir leur projet professionnel.

Durant 7 semaines (de février à avril), les participants auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances d'eux-mêmes, des métiers et des formations, et de développer des compétences en communication. Cela se traduira par des ateliers, des cours ou encore des exercices en autonomie. Parallèlement, un suivi individuel sera réalisé avec un conseiller de son institution d'origine ou du Pôle.

Ce programme, gratuit, est accessible aux étudiants inscrits dans une des institutions partenaires du Pôle. Le dispositif RELANCE prendra place à Liège et à Arlon.

ÉTU DI AN TS



COÛTS DES ÉTUDES & BONS PLANS : LES 5 CONSEILS À RETENIR

Entamer des études supérieures implique un certain budget et soulève plusieurs questions : **quels sont les coûts à prévoir pour un an de formation? Comment réduire ces frais?**

Au travers de **cinq vidéos** abordant chacune une thématique, nous proposons aux étudiants quelques bons plans pour diminuer les dépenses liées à une année académique.



5 RÈGLES D'OR POUR DIMINUER SES FRAIS

- 1 SE RENSEIGNER & PENSER AUX ALTERNATIVES POSSIBLES**
Naturellement, nous avons tendance à aller vers ce que l'on connaît. Pourtant, il existe souvent des alternatives que ça soit pour le logement, pour le matériel, pour se déplacer ou encore pour manger. Se renseigner sur les différentes options est primordial !
- 2 CONTACTER SON ÉTABLISSEMENT**
Au sein de chaque établissement, il existe des personnes et services pour aider les étudiants à surmonter leurs difficultés financières.
- 3 ÉVITER LE NEUF**
La seconde main, les prêts, les bibliothèques, les salles informatiques, les brocantes : il existe beaucoup de solutions pour diminuer ses frais !
- 4 PENSER COLLECTIF**
C'est certain, ce que l'on paie à plusieurs est moins cher que ce que l'on paie seul. Opter pour un achat en groupe, penser à la colocation, partager les repas : on y gagne à penser collectif.
- 5 COMPARER**
Avant de se décider, il est toujours bon de comparer les différentes alternatives. Vérifier les prix d'un même article auprès de plusieurs magasins, services et fournisseurs est la clé pour faire des économies.

POUR EN SAVOIR +
Découvrez les 5 vidéos
sur www.poleliegelux.be





BLOCUS : L'UNION FAIT LA FORCE

Une des missions du Pôle académique Liège-Luxembourg est de **mettre les forces de ses membres en commun** pour offrir des services de qualité.

C'est dans cet esprit que le Pôle a mis en place un dispositif d'**ouverture d'espaces de travail et d'études** unissant Université, Hautes Ecoles et Ecoles Supérieures des Arts durant les blocus.

**POUR EN
SAVOIR +**



Consultez les horaires
sur www.poleliegelux.be



OBJECTIFS

- Résoudre des problèmes de saturation dans certaines bibliothèques. Des salles surveillées sont désormais ouvertes dans la plupart des institutions, accessibles à tout étudiant quelle que soit son institution d'origine ;
- Répondre aux attentes des étudiants : étude en groupe, heures d'ouverture larges, wifi...

LE RÔLE DU PÔLE

Une telle mise en commun nécessite forcément une **coordination**. C'est là que le Pôle intervient. Concrètement, cela se traduit par **plusieurs actions** :

- Réception et traitement des informations de la part de chaque institution ;
- Création d'un horaire et suivi de sa mise-en-page et de sa production ;
- Distribution des horaires au sein de chaque établissement ;
- Aide au financement des jobistes surveillant les locaux ;
- Financement de la distribution et de l'affichage ;
- Communication autour du projet : relais de l'information sur notre page Facebook, sur notre site internet, via notre Newsletter ou encore en direct auprès de chaque école.

KOT KOT KOT

Trouver un logement est une priorité pour de nombreux étudiants et futurs étudiants du Pôle.

Cela étant, le marché du logement étudiant répond-t-il à leurs attentes, quantitativement et qualitativement ?

POUR EN SAVOIR +

Pour plus de détails quant aux résultats, contactez-nous : info@polell.be



PLUSIEURS OBJECTIFS ÉTAIENT POURSUIVIS :

- Obtenir un **état des lieux** du marché ;
- Cerner **les besoins et les opinions des étudiants** du Pôle vis-à-vis de leur logement étudiant et des éventuelles actions à mettre en place ;
- Obtenir des informations sur les **caractéristiques des logements étudiants** et sur le profil des étudiants vivant dans un logement étudiant ou non ;
- Obtenir des informations sur les **critères de sélection** des étudiants dans le choix de leur logement étudiant ou dans leur choix de ne pas avoir de logement étudiant ;
- Apporter des **recommandations** auprès du Pôle et de ses Institutions en matière de politique de logement étudiant.

«PARTICIPEZ ET GAGNEZ!»

Pour rencontrer nos objectifs, l'investissement des étudiants devait être fort. Dès lors, l'enquête a pris la forme d'un **concours** : en remplissant le formulaire, les répondants avaient une chance de remporter un des nombreux lots en jeu, tels que écran plasma, iPhone 8, bongos ou encore places de cinéma... Parmi les gagnants, deux d'entre eux ont eu l'immense plaisir de recevoir leur lot des mains de l'un de nos Co-Présidents, Albert Corhay.

L'accès aux informations (disponibilité des kots, prix, localisation...) existe. Une multitude d'acteurs jouent le rôle d'intermédiaire entre les étudiants et les propriétaires, mais est-ce suffisant ? Les services proposés sont-ils en adéquation avec les attentes des étudiants de nos provinces ?

Pour y répondre, se basant sur le postulat que la réalité n'est pas identique en provinces de Liège et de Luxembourg, le Pôle Académique Liège-Luxembourg a fait réaliser une étude générale relative au logement étudiant. Cette grande enquête a été réalisée avec le soutien financier des provinces de Liège et du Luxembourg.

LES RÉSULTATS

Au total, **5.968 étudiants** des institutions du Pôle ont pris part à l'étude.

Après analyse, plusieurs éléments ont été mis en avant :

- Trouver un logement répondant à leurs critères n'est pas chose aisée pour les étudiants : **environ un tiers d'entre eux ont éprouvé des difficultés à trouver ce qui leur convient**. Les prix trop élevés et le manque d'offres sont les principales causes pointées ;
- L'idée d'une **"Plateforme Logement Étudiant"** officielle paraît utile aux yeux des étudiants. Toutefois, si l'initiative pourrait être intéressante en Province de Luxembourg, en Province de Liège, une collaboration avec des plateformes existantes pourrait être envisagée ;
- Un **label de qualité** attribué par un organisme tiers sur les logements étudiants aurait un impact positif ;
- **7 étudiants sur 10 se disent satisfaits de leur logement étudiant**. Lorsqu'ils ne le sont pas, c'est majoritairement **l'isolation acoustique** qui pose problème ;
- Sur base de l'étude du marché, des recommandations ont été adressées aux institutions en matière d'**investissement immobilier**.

AMÉLIORER LA TRANSITION

LE MENTORAT DÉSIGNE LE FAIT, POUR UN(E) ENSEIGNANT(E), DE CONSTRUIRE AVEC UN(E) ÉTUDIANT(E) QUI LUI EST OFFICIELLEMENT CONFIE(E) UNE RELATION SUIVIE DE SOUTIEN, CONSEIL, RÉASSURANCE, COACHING, MISE AU DÉFI, ETC., DE MANIÈRE À SOUTENIR SA RÉUSSITE ACADÉMIQUE/PROFESSIONNELLE/PERSONNELLE.

(DONALDSON, ENSHER, & GRANT-VALLONE, 2000).

Le projet Pôle Liège-Luxembourg - Expérience Mentorat (POLLEM) est en cours de construction au sein du Pôle. Il a pour objet la mise sur pied d'un programme de préparation à (i.e. de soutien à la transition vers) l'Enseignement Supérieur reposant sur la pratique du mentorat au bénéfice des étudiants et des enseignants. Dans un contexte d'enseignement supérieur qui en appelle de plus en plus, et souvent à juste titre, à la technologie, le projet POLLEM actionne sur un mode informé par la littérature et structuré par une méthodologie de pilotage et d'accompagnement, l'un des plus vieux facteurs de réussite du monde (Langevin, 1996): la relation humaine personnelle, le compagnonnage entre un aîné et un novice, entre un enseignant et un étudiant.

Concrètement, comprenant les deux volets d'une recherche-action, POLLEM consiste en la conception, la mise en œuvre -ou l'optimisation- et

l'évaluation de dispositifs de mentorat dans les établissements du Pôle. Sa première originalité est d'inscrire sa dynamique dans un réseau d'institutions partenaires pour combiner les ressorts du collectif et la richesse des singularités locales. L'acronyme POLLEM (Pôle Liège-Luxembourg - Expérience Mentorat) renvoie ainsi, dans sa première partie, à la dimension résolument collective mais hautement paramétrable par établissement de l'expérience proposée.

Le projet apportera un soin particulier à articuler les dispositifs tant aux principes généraux du mentorat qu'aux spécificités locales (contextes différents de travail des étudiants, variations dans les objectifs d'enseignement, ressources disponibles, héritages, priorités). Il s'agira donc d'articuler le pilotage général (élaboration du cadre et des instruments généraux) et les pilotages locaux (appropriations spécifiques des différents paramètres des dispositifs de mentorat).

Le Projet POLLEM tel qu'envisagé par le Pôle engendrera des bénéfices divers aux profits des étudiants, des enseignants et des services d'aide à la réussite.

**POUR EN
SAVOIR +**

Contactez-nous : info@polell.be



DES OUTILS POUR FAVORISER LA RÉUSSITE



PAR ANNE-FRANÇOISE GEHLEN
HEPL
VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
AIDE À LA RÉUSSITE

De la mémorisation à l'addiction aux écrans, de la procrastination à la maîtrise de la langue d'enseignement en passant par le mindmapping ou l'accompagnement des dys, seule ou en collaboration avec le CDES ou la ChESI, la Commission Aide à la Réussite tente de répondre à la fois aux attentes des étudiants et aux interrogations tant des accompagnants des SAR institutionnels que des enseignants.

Ainsi, à la suite de nombreux projets déjà concrétisés, la CAR proposera très prochainement, sur le site du Pôle, deux outils d'accompagnement de la réussite.

SELFAUTE répondra à l'une des missions que s'est données la Commission, à savoir un soutien pédagogique pour une meilleure maîtrise de la langue d'enseignement.

Cette thématique fédératrice trouve évidemment sa place dans les réflexions de la Commission qui constate que, quelle que soit l'orientation d'étude, la maîtrise de la langue française participe pleinement à la réussite des étudiants. Très prochainement, SELFAUTE mettra à disposition des étudiants une série d'exercices à choix multiples qui leur permettront de vérifier leur

niveau de maîtrise de la langue d'enseignement et surtout de pouvoir améliorer leurs compétences syntaxiques, orthographiques et lexicales. Un compte associé à un nom d'utilisateur et à un mot-de-passe leur permettra de conserver un suivi de leurs exercices et donc de leur progression.

Parallèlement, le Pôle prépare une Journée d'études « Maîtrise du français langue d'enseignement », qui sera organisée dans le courant du mois de mars 2019. Cet événement touchera un grand nombre d'acteurs de terrain et de spécialistes de cette problématique en Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi à l'étranger.

L'amélioration des procédés d'apprentissage se trouve également au cœur des réflexions de la CAR. Puisque les méthodes de travail occupent une place déterminante dans les facteurs qui influencent la réussite, la Commission a souhaité faire bénéficier l'ensemble des étudiants des travaux des différents workshops, initialement organisés à l'attention des encadrants (voir page 42). Une première vidéo, diffusée dans le courant du mois de novembre, se focalisera sur la mémorisation et proposera des conseils, à l'aune des neurosciences.



MOBILITÉ MOBILITY MOVILIDAD RUCHLIWOŚĆ

À travers le Pôle, les institutions ont mutualisé des actions qui contribuent à renforcer la mobilité des étudiants. Ces actions se rassemblent en deux groupes en fonction du public cible :

- **OUT** : une préparation à destination des étudiants du Pôle qui ont l'intention de se rendre à l'étranger pour poursuivre leurs études
- **IN** : un accueil pour les étudiants, qui étudient à l'étranger et qui effectuent un séjour d'échange au sein d'une de nos institutions.





CULTURE

Soucieux de prendre pleinement part à la vie estudiantine, le Pôle s'investit dans des projets culturels mis en place par et/ou pour les étudiants.

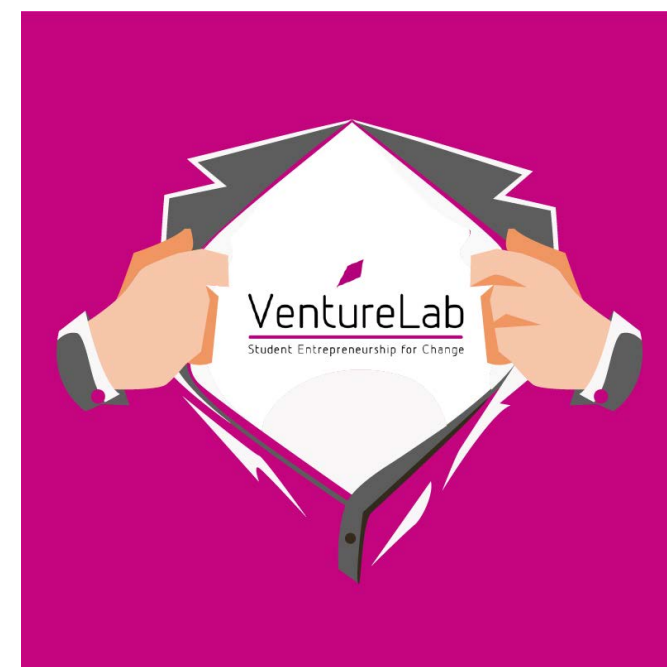
C'est dans cette optique que nous avons pris part à l'édition 2018 de l'Unifestival. Au travers d'une scène financée par le "Pôle", plusieurs artistes, étudiants dans nos institutions, sont venus exprimer leurs talents rock, pop, rap, électro...

ENTREPRENARIAT

Le **VentureLab** est un éco-système de soutien à l'entrepreneuriat à destination de tous les étudiants et des jeunes diplômés des institutions de l'Enseignement supérieur des provinces de Liège et de Luxembourg. Le Pôle académique est donc représenté dans les organes de gouvernance du VentureLab.

Grâce à son «**incubateur de projets**», le VentureLab incite et aide les jeunes à se lancer dans l'aventure entrepreneurial.

Plus d'informations : www.venturelab.be



SITU ATION DE HAND ICAP



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INCLUSIF

Par décret, chaque Pôle dispose d'une Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif (ChESI) regroupant des représentants des services en charge de cette thématique dans les institutions. Les présidents et Vice-présidents sont également les représentants des institutions du Pôle à la Commission de l'Enseignement Supérieur Inclusif de l'ARES (CESI).

Dès lors, notre Pôle académique **soutient un enseignement inclusif de qualité** au sein de ses institutions membres



QUOI ?

Un enseignement inclusif, c'est un enseignement qui met en œuvre des dispositifs visant à supprimer ou à réduire les barrières matérielles, pédagogiques, culturelles, sociales et psychologiques rencontrées lors de l'accès aux études, au cours des études et à l'insertion socioprofessionnelle.

POUR QUI ?

Le bénéficiaire est tout étudiant présentant une déficience avérée, un trouble spécifique d'apprentissage ou une maladie invalidante dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à la pleine et effective participation à sa vie académique sur la base de l'égalité avec les autres.

PAR QUI ?

Aussi appelé service inclusif, service d'inclusion ou service d'accompagnement des personnes en situation de handicap, il s'agit de professionnels au sein de chaque institution. Leurs missions est d'informer l'étudiant, de l'accompagner dans sa démarche d'inscription au statut d'étudiant spécifique et de le suivre durant toutes ses études.

RÉDUIRE LES BARRIÈRES, ENSEMBLE

Cet échange apparaît comme essentiel aux membres de la Chambre. A l'ordre du jour de chaque réunion, un point consacré à une étude de cas problématique peut être amené par une institution. La discussion entre les participants permet de confronter des pratiques différentes et d'envisager de nouvelles pistes. Le cas échéant, des experts sont consultés pour un éclairage plus précis.

En outre, 2016 a vu la signature de la convention entre l'ULiège et les Institutions du Pôle quant au recours à l'expertise de la Commission de spécialistes de l'Université de Liège. En effet, certaines Hautes Écoles et les Ecoles Supérieures des Arts se sentaient démunies face à des dossiers médicaux dont l'analyse impose de recourir à des spécialistes. Cela était vrai pour octroyer ou non le statut, mais aussi et surtout pour définir l'impact du handicap sur la vie de l'étudiant et prévoir

en conséquence les aménagements raisonnables adéquats. C'est dans ce but que l'ULiège avait mis en place une commission pluridisciplinaire composée de médecins spécialistes, d'un psychiatre, de psychologues, d'un spécialiste des troubles de l'apprentissage. Cette Commission est depuis devenue le centre de référence du Pôle.

La ChESI s'est par ailleurs définie comme mission de sensibiliser les enseignants à l'intérêt de soutenir les étudiants en situation de handicap à travers notamment une vidéo produite par le Pôle qui rassemble des témoignages d'étudiants devenus professionnels, de leurs employeurs, d'enseignants et de membres des services inclusion.

POUR EN SAVOIR +

Découvrez la vidéo sur le sujet sur www.poleliegelux.be



FORMER LES INTERVENANTS

La ChESI a également mis en place un cycle de formations à l'attention des acteurs de terrain de l'ensemble de la Communauté française. Initiée par le Pôle, ce cycle est désormais organisé en collaboration avec le Pôle Namur.

1 THÉMATIQUE, 4 MODULES

Depuis janvier 2014, il est obligatoire d'accompagner les étudiants dits « en situation de handicap » (décret sur l'enseignement supérieur inclusion).

Dans ce public, les étudiants présentant des troubles psychologiques voire psychiatriques peuvent être particulièrement interpellant pour les encadrants, notamment au niveau de leurs pratiques.

À travers quatre modules portant sur plusieurs questions, la Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif propose de réfléchir à l'accompagnement particulier de ce type d'étudiant.

Afin de permettre à chacun de participer au thème qui l'interpelle, les différents modules ont été pensés pour être indépendants les uns des autres :

- **Module 1** : Les étudiants présentant des troubles psychologiques et/ou psychiatriques : qui sont-ils ?
- **Module 2** : Quelle est la responsabilité de l'accompagnateur face à ce type de public ? Apports théoriques et réflexions.
- **Module 3** : Quels sont nos partenaires au niveau des réseaux liégeois, luxembourgeois et namurois ?
- **Module 4** : Quelles sont les bonnes pratiques à échanger ?

POURQUOI CETTE THÉMATIQUE ?

Florence Elleboudt (ULiège), Présidente de la ChESI :

C'est un partage d'expériences qui a initié le projet. Confrontés de plus en plus à des étudiants présentant ce type de troubles, les membres de la ChESI ont exprimé entre-eux leur questionnement et leur sentiment d'être démunis : que peut-on autoriser ? Jusqu'où va l'encadrement ? Le besoin d'apporter des réponses à ces interrogations les a amené à organiser les quatre modules.

AMÉ LIOR ATION DES PRAT IQUES



PÉDAGOGIE : NOURRIR LA RÉFLEXION, RENFORCER LES CONNAISSANCES

LES RALLYES PÉDAGOGIQUES

Faire vivre une communauté interinstitutionnelle autour de réflexions sur les pratiques pédagogiques, telle est l'ambition des Rallyes Pédagogiques, mis en place par le Centre Didactique d'Enseignement Supérieur (CDES) du Pôle Liège-Luxembourg.

En pratique, cela se traduit par des demi-journées organisées à intervalle régulier et au sein de différentes institutions du Pôle.

Chaque séance est l'occasion de se questionner et d'échanger sur une thématique liée à la pédagogie.

L'originalité repose sur la formule, dont le format-type est inspiré de l'enseignement hybride et qui permet aux participants de suivre l'activité en présentiel ou à distance, en direct ou en différé.

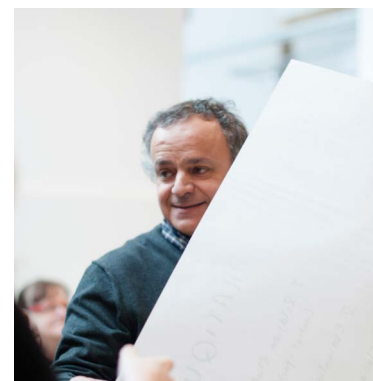
L'activité est composée de deux volets :

1. Une première partie « communication » filmée et streamée.
2. Une deuxième partie « séminaire », composée d'exercices réflexifs collectifs.

Les séances du Rallye Pédagogique sont préparées par différentes équipes interinstitutionnelles. Cette mutualisation des compétences et des savoirs est au cœur du développement et de la mise en œuvre concrète du projet : il s'agit de partager les expertises, d'organiser ensemble ce qui peut plus difficilement être mis en place seul.

THÉMATIQUES ABORDÉES

- Évaluation des compétences, performances complexes et épreuves intégrées
- L'apprentissage par projet
- La Créativité en Enseignement : oser sortir du cadre
- Quelle(s) place(s) pour la relation dans l'accompagnement pédagogique? (3 décembre 2018)
- Enseignants en collaboration : intelligence collective et travail d'équipe (19 février 2019)
- Comment différencier les apprentissages ? Prise en compte des besoins individuels des étudiants et intégration des TICE (16 mai 2019)



INTERVIEW TWITTER

En 140 caractères maximum, Giovanni Sutura (HECh, Président du CDES) et Laurent Leduc (ULiège, Vice-Président du CDES) nous parlent des Rallyes pédagogiques.

POURQUOI PROPOSER DE SUIVRE L'ACTIVITÉ À DISTANCE GRÂCE AU STREAMING ?

- **L.L.:** L'idée est de pouvoir combiner la facilité et l'immédiateté du streaming avec un degré d'interactivité proche de l'expérience vécue en salle.
- **G.S.:** Le direct, même à distance, permet de faire partie de la communauté d'échange de pratiques.

LA PRÉSENCE SUR PLACE N'EST-ELLE PAS AFFECTÉE PAR CETTE FORMULE ?

- **L.L.:** Pas jusqu'ici : le contact humain fait toujours recette ! D'autant que le dispositif réserve une activité à ceux qui ont fait le déplacement.
- **G.S.:** Pas encore. Les participants ont envie de partager leur expérience professionnelle au-delà du thème abordé. Et puisque tout le Pôle ne peut aller au CDES, le CDES va partout dans le Pôle.

COMMENT CHOISISSEZ-VOUS LES THÉMATIQUES ABORDÉES ?

- **L.L.:** Le CDES en passe par des modalités originales de consultation des partenaires pour rencontrer les attentes et s'inscrire dans l'air du temps.
- **G.S.:** En appliquant les pratiques innovantes et actives que nous espérons voir exploitées lors du Rallye, nous faisons émerger les besoins à rencontrer sur le terrain.

QUE PRÉFÉREZ-VOUS DANS CES ORGANISATIONS ?

- **L.L.:** Il faut réaliser que chaque Rallye est le fait d'un nouveau groupe de travail interinstitutionnel qui se dépense sans compter pour y arriver.
- **G.S.:** Elles sont la démonstration que la collaboration est possible au-delà des réseaux, au-delà des types d'enseignements et des frontières géographiques.

QUELLES ÉVOLUTIONS SOUHAITERIEZ-VOUS CONCRÉTISER POUR LES RALLYES PÉDAGOGIQUES ?

- **L.L.:** Les Rallyes se multipliant, le nombre de ressources et de vidéos disponibles sur la plateforme inspire des usages et développements nouveaux.
- **G.S.:** Que dans chaque implantation de chaque institution, chaque collègue sache que le Rallye existe et qu'il faut l'avoir expérimenté !

POUR EN SAVOIR +
Découvrez les Rallyes pédagogiques en vidéo sur www.poleliiegelux.be



OBJECTIF: AIDER À RÉUSSIR

ORGANISATION DE WORKSHOPS

La Commission Aide à la Réussite du Pôle propose aux encadrants de ses différentes institutions des workshops abordant diverses thématiques. Ces ateliers de travail ont pour objectif de rassembler des professeurs ou professionnels du secteur autour d'une problématique ou d'un concept. Des synthèses de ces workshops sont accessibles sur le site du Pôle. Par ailleurs, sur base des conclusions des ateliers et des conférences, la Commission Aide à la réussite (CAR) a produit une série de capsules à l'attention des étudiants (voir page 27).

PROCHAINS THÈMES

- Les mécanismes de procrastination
- Maîtrise des prérequis et réussite

15/02 2017
De 9h30 à 13h
Université de Liège
Chambre de Commerce
Sart Tilman
4000 Liège

Renforçons nos connaissances pour AMÉLIORER NOS PRATIQUES

WORKSHOP À DESTINATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS DU PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

"COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC LES GÉNÉRATIONS CONNECTÉES (Y, Z...)"

PROCHAINS THÈMES :
La mémorisation (25 avril 2017) | Le mind mapping | Appréhender les troubles d'apprentissage peu visibles (en collaboration avec la chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif) | Les problématiques liées au sommeil | Le mécanisme de procrastination | Maîtrise des prérequis et réussite

PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG
INFOS : info@polell.be
04 366 56 20
INSCRIPTIONS : bit.ly/polellworkshop

1^{er} Workshop de la Commission « AIDE À LA RÉUSSITE »

25/04 2017
De 9h30 à 13h
Université de Liège
Chambre de Commerce
Sart Tilman
4000 Liège

Renforçons nos connaissances pour AMÉLIORER NOS PRATIQUES

WORKSHOP À DESTINATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS DU PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

"LA MÉMORISATION"

PROCHAINS THÈMES :
Le mind mapping | Appréhender les troubles d'apprentissage peu visibles (en collaboration avec la chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif) | Les problématiques liées au sommeil | Le mécanisme de procrastination | Maîtrise des prérequis et réussite

PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG
INFOS : info@polell.be
04 366 56 20
INSCRIPTIONS : bit.ly/polellmémorisation

2nd Workshop de la Commission « AIDE À LA RÉUSSITE »

27/04 2017
De 9h à 13h15
Université de Liège
Place du 10-Août
Salle des Professeurs

Renforçons nos connaissances pour AMÉLIORER NOS PRATIQUES

WORKSHOP À DESTINATION DES MEMBRES DU PERSONNEL DES INSTITUTIONS DU PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

"COPIER | COLLER | TRICHER... COMMENT LUTTER CONTRE LE PLAGIAT AU SEIN DE NOS INSTITUTIONS SCOLAIRES ?"

AU PROGRAMME :
• Les aspects juridiques
• Partage d'informations et de pratiques

PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG
INFOS : info@polell.be
04 366 56 20
INSCRIPTIONS : bit.ly/polellplagiat

WORKSHOP DES REPRÉSENTANTS DES BIBLIOTHÈQUES

28/11 2017
De 9h30 à 13h
HELM - Campus de l'Ourthe
Quai de Condé, 28
4031 Jégou
LIÈGE

Renforçons nos connaissances pour AMÉLIORER NOS PRATIQUES

WORKSHOP À DESTINATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS DU PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

"POURQUOI LE MIND MAPPING ?"

PROCHAINS THÈMES :
Appréhender les troubles d'apprentissage peu visibles (en collaboration avec la chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif) | Les problématiques liées au sommeil | Le mécanisme de procrastination | Maîtrise des prérequis et réussite

PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG
INFOS : info@polell.be
04 366 56 20
INSCRIPTIONS : bit.ly/polellmindmapping

3rd Workshop de la Commission « AIDE À LA RÉUSSITE »

29/03 2018
De 9h30 à 12h30
Université de Liège
Chambre de Commerce
Sart Tilman
4000 Liège

Renforçons nos connaissances pour AMÉLIORER NOS PRATIQUES

WORKSHOP À DESTINATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS DU PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

ACCOMPAGNER LES DYS'

PROCHAINS THÈMES :
Les problématiques liées au sommeil | Le mécanisme de procrastination | Maîtrise des prérequis et réussite

PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG
INFOS : info@polell.be
04 366 56 20
INSCRIPTIONS : workshop-dys.eventbrite.fr

4th Workshop de la Commission « AIDE À LA RÉUSSITE »

22/11 2018
De 9h30 à 12h30
HEPL
Campus 2000

Renforçons nos connaissances pour AMÉLIORER NOS PRATIQUES

WORKSHOP À DESTINATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS DU PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

HYGIÈNE DE VIE: SOMMEIL ET ADDICTION AUX ÉCRANS

PROCHAINS THÈMES :
Les mécanismes de procrastination | Maîtrise des prérequis et réussite

PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG
INFOS : info@polell.be
04 366 56 20
INSCRIPTIONS : sommeil-ecrans.eventbrite.fr

5th Workshop de la Commission « AIDE À LA RÉUSSITE »



LUTTE ANTI-PLAGIAT

Le monde de l'éducation doit composer avec un phénomène bien réel : le recours à différentes ressources sans citation, de manière consciente ou non. Dès lors, le plagiat a été pointé comme prioritaire par le Groupe de Travail « Bibliothèques », qui l'a abordé de deux façons :

1. La sensibilisation à la problématique

Comment définir un comportement plagiaire? Celui-ci est-il toujours volontaire? Comment le déceler? Avec quels outils? Comment sensibiliser les étudiants? Peut-on le sanctionner? Jusqu'où peut-on aller? Tant de questions qui ont été abordées au cours d'un workshop organisé par les représentants des Bibliothèques du Pôle.

L'intérêt pour la thématique a été fortement marqué par les participants. En effet, à la suite du workshop, ces derniers ont exprimé le souhait d'aborder les choses plus en profondeur, avec, par exemple, des ateliers de réflexions.

Pour répondre à cette demande, le GT Bibliothèques en collaboration avec le CDES organisera en mars 2019 une journée réflexive et participative autour du plagiat.

Au cours de cette activité, les participants se pencheront sur la co-construction d'un outil pédagogique. Le dispositif envisagé a pour but d'aider les encadrants dans leur quotidien avec leurs étudiants.

2. La mise en place d'un outil

Plusieurs institutions ont exprimé leur volonté d'unir leurs forces et se sont associées pour acquérir un logiciel de détection de plagiat. Un marché a donc été lancé.

Ce projet rencontre deux objectifs : d'une part, mettre en place une base de données commune pour les institutions et, d'autre part, réduire les coûts qu'un tel achat peut engendrer.

GÉRER LES SITUATIONS COMPLEXES

Au cours de leur vie professionnelle, les enseignants et les membres de services d'accompagnement et d'encadrement peuvent être confrontés à des situations particulièrement complexes.

Dans ce cadre, la Commission Aide sociale et financière propose au personnel des institutions des workshops ayant pour objectifs de fournir un cadrage théorique et des exemples de bonnes pratiques, notamment par l'intermédiaire de services spécialisés extérieurs.

La première thématique abordée concernait la gestion du deuil et la postvention.

L'activité avait pour intention d'amener les participants à être capables de :

1. Développer une compréhension autour des différentes réactions suite à un décès;
2. Analyser la situation et identifier les besoins du milieu lors d'un décès;
3. Favoriser la réflexion et la mise en commun des bonnes pratiques d'intervention lors d'un décès.

Un prochain workshop sera bientôt mis en place, au cours duquel la question de l'intégration des transgenres sera traitée.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

Pour répondre au mieux à leurs besoins, la Commission Services Collectifs organise des rencontres avec des représentants des étudiants. Ces discussions ont permis de cerner plusieurs préoccupations étudiantes sur lesquelles le Pôle pouvait avoir prise, notamment la mobilité, dans une optique de développement durable.

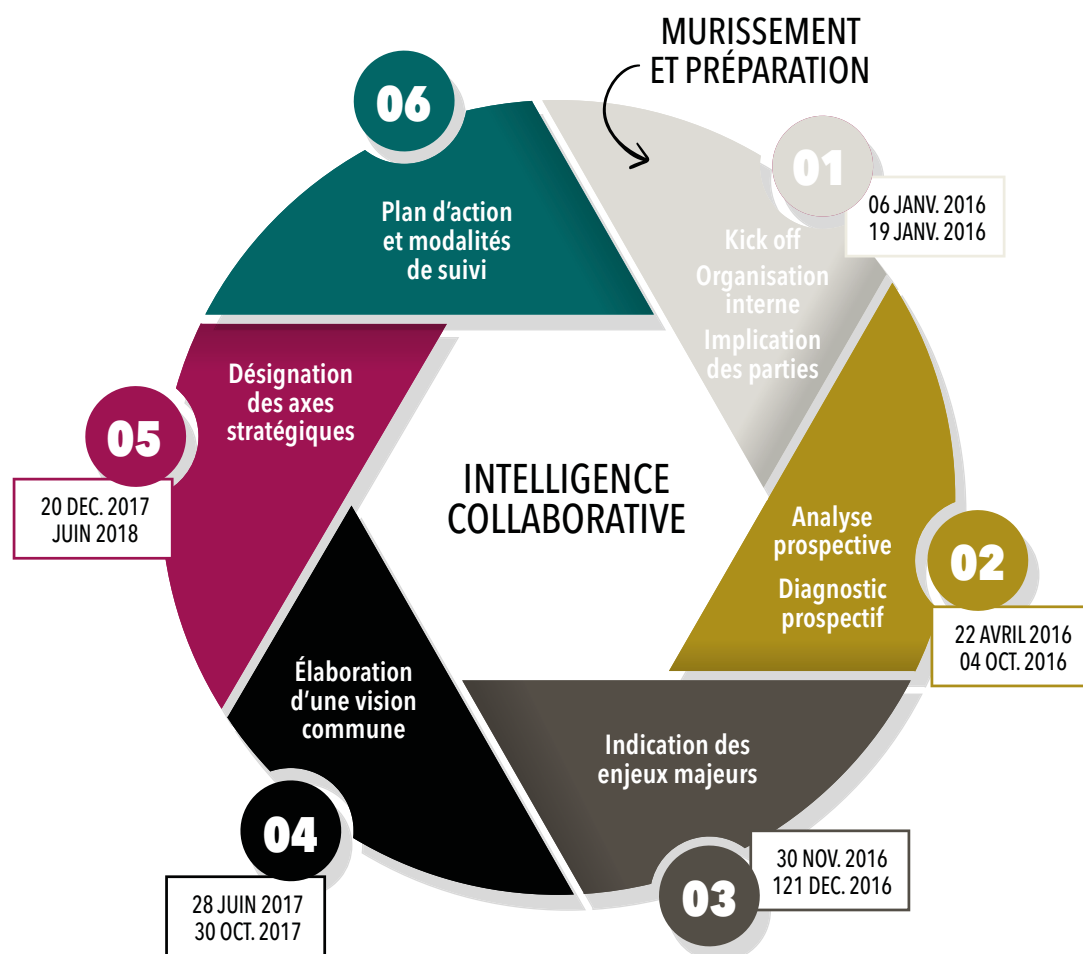
Le Conseil d'Administration du Pôle s'est dès lors emparé de la problématique et a envisagé la souscription à une plateforme commune de covoiturage pour l'ensemble des étudiants des provinces de Liège et de Luxembourg. À l'heure actuelle, le marché est en cours d'attribution, avec le soutien de la Province de Liège qui, à travers sa présence au Pôle, a décidé de soutenir le projet pour en faire un axe important de sa politique de développement durable.



LE PÔLE ACADÉ MIQUE LIÈGE- LUXEM BOURG

À L'HORIZON
2030





UN OBJECTIF

A travers un exercice de prospective entamé en janvier 2016, les institutions d'enseignement supérieur liégeoises et luxembourgeoises se sont rencontrées et se rencontrent encore autour d'une ambition claire : définir les objectifs prioritaires communs du Pôle académique Liège-Luxembourg et des institutions qui le composent, pour les quinze prochaines années en termes d'enseignement, de formation et de recherche. Il s'agit là d'une originalité du Pôle académique Liège-Luxembourg, qui est le seul à avoir entamé une telle démarche pour définir son avenir.

Le plan stratégique qui résultera de ce processus long et exigeant répondra aux enjeux futurs, notamment dans les différents domaines (économique, social, scientifique, technologique, culturel, artistique et territorial, etc.), et permettra d'atteindre la vision partagée de l'avenir que les acteurs-clefs auront construite ensemble.

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DU PROJET

L'exercice, accompagné par PRO TE IN, spin off de l'Institut Destrée, s'est articulé autour de sept phases dans une logique d'implication et d'intelligence collaborative des acteurs internes du Pôle, mais aussi de ceux qui interagissent avec lui, soit près d'une centaine de personnes au total.

Chacune de ces phases, préparées par le Conseil stratégique du Pôle, a débouché sur des notes spécifiques qui ont fait l'objet d'une validation par le Conseil d'administration.

UNE VISION À ATTEINDRE

Cinq phases ont été menées à bien du début 2016 à l'été 2018, permettant de dresser un diagnostic prospectif et d'identifier des enjeux de long terme, tournant autour de problématiques telles que l'adaptation des moyens de l'apprentissage en période de transition, la gouvernance interne du Pôle Liège-Luxembourg, l'organisation des parcours de formation et vie, la mutualisation des ressources, le rôle du Pôle comme acteur du territoire Liège-Luxembourg et son positionnement à l'international.

Une vision commune du Pôle académique idéal a par la suite été élaborée. Cette dernière est déclinée en cinq finalités à atteindre :

- reconnaissance mutuelle des capacités des apprenants, des enseignants et des chercheurs ;
- rencontre entre besoins sociétaux et parcours des apprenants, pour construire un bien-être collectif et personnel ;
- innovation et renouvellement des compé-

tences pour s'inscrire dans les transitions régionales et mondiales ;

- activation renouvelée en permanence d'un projet commun de gouvernance par l'ensemble des acteurs reposant sur le dialogue, une régulation commune et des ambitions partagées ;
- positionnement clair et constructif, dans le respect de la vocation universelle de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans un contexte de métropolisation.

En conclusion, le Pôle en 2030 ce serait l'étudiant, l'apprenant mieux accompagné tout au long de sa formation, de son orientation à son insertion professionnelle. Il serait lui-même de plus en plus acteur de sa formation, par la mise en place d'approches pédagogiques nouvelles et innovantes. Une attention croissante serait apportée à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à leurs compétences humaines et pédagogiques. Ces dernières seraient régulièrement évaluées.

Une grande attention aura été portée au choc des générations afin de mieux appréhender le comportement des nouveaux arrivés en provenance de l'enseignement secondaire. Cette heureuse évolution aura permis d'améliorer les processus de passage vers l'enseignement supérieur. Observer les générations et l'évolution des métiers au travers du Pôle offrirait la capacité de mieux comprendre ces jeunes apprenants et d'adapter plus rapidement l'enseignement, afin de répondre plus encore à de nouvelles attentes et ambitions.

Ainsi, le Pôle académique Liège-Luxembourg serait davantage en mesure d'apporter une réponse adéquate au phénomène continu de massification de l'enseignement supérieur, en augmentant significativement le nombre de diplômés, citoyens critiques d'un monde à la transformation duquel ils contribueraient activement. Avec les établissements qui le constituent, le Pôle serait également en première ligne, tant par son rôle de formation, que d'innovation et de recherche-développement, pour contribuer au redéploiement socio-économique de sa région et apporter des réponses adéquates et concrètes à la paupérisation, tel qu'il l'aura entamé dès les années 2020.

6 AXES STRATÉGIQUES, DES ACTIONS À CONSTRUIRE ENSEMBLE

Ce travail, mené en profondeur car questionnant nos valeurs, nos réalités, nos spécificités, a débouché sur six axes stratégiques. La dernière étape permettra de définir actions et projets concrets qui alimenteront ces axes. Les derniers résultats sont attendus pour mars 2019.



🏠 Place du Vingt-Août 7,
4000 Liège

☎ 04 366 56 20

✉ info@polell.be

🌐 www.poleliexlux.be



www.facebook.com/poleliexlux

SURLIGNAGE

LA NEWSLETTER DU PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

Pour ne rien rater des actualités du
Pôle, abonnez-vous à «Surlignage»,
notre newsletter, via la page d'accueil
de notre site internet.

VOUS ÊTES LE PÔLE

La liste des membres effectifs du Conseil d'Administration et des Commissions a été arrêtée au 1^{er} octobre 2018. A cette liste, nous aurions pu ajouter les suppléants des membres des Commissions qui, pour beaucoup, ont également participé à nos travaux. Par ailleurs, des groupes de travail ont été constitués par les Commissions afin de porter des projets spécifiques, arrêtés dans le temps. Ces groupes intègrent de nombreuses personnes ne faisant pas partie de cette liste. Tout comme les représentants des institutions ayant quitté les commissions depuis 2014, leur investissement a largement contribué au succès des activités du Pôle.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ALEXANDRE Patrick
ANZALONE Salvatore
BASTIANELLI Toni
BOEMER Stephan
BOSCH Adrien
CARBOTE Madisson
CARON France-Lise
CLAES Martine
CLOOTS Rudi
CORHAY Albert
COVACICH Barbara
DELCOMMINETTE Séverine
DENIS Laurence
DESPY Laurent
EVRAUD Martine
FOSTY Simon
HARCQ Nathanaël
LEBICHOT Pascale
LEMAIRE Cédric
LEPOIVRE Philippe
LODEZ Alexandre
MARCOURT Monique
MONSEUR Willy
NELISSEN Louis
PIERRET Marylène
PIRONET Fabienne
REQUIN Marcel
STERKENDRIES José
SUTERA Giovanni
THERER Philippe
VANDERHEYDEN Sylvie
VRANCKEN Didier
WOLLSEIFEN Joseph

L'ÉQUIPE DU PÔLE

COLPIN Pierre
Coordinateur
FAZIUS Sarah
Chargée de communication
HOGGÉ Aurélie
Conseillère en orientation, DIORES
PROIETTI Aurélie
Chargée de mission

COMMISSIONS

AIDE À LA RÉUSSITE
BAIJOT Christiane
BERNARD Nicolas
BERTELS Patrick
CLAES Martine
CLOOTS Rudi
DE PAEPE Karin
DELCOMMINETTE Séverine
DUCHATEAU Dominique
GEHLEN Anne-Françoise
LAMBERT Isabelle
NYSSSEN Marie-Claire
RYELANDT Fanny
SCHILLINGS Anne
VOOS Marie-Catherine

AIDE SOCIALE ET FINANCIÈRE

CHARLIER Fabrice
CLAES Martine
DECAMP Françoise
DURY Cécile
EVRAUD Martine
GEHLEN Anne-Françoise
GRANIER Valérie
GUSTIN Françoise
KOUPRIANOFF Audrey
MASSON Carole
SKIVÉE Pascale
TATON Nicole

CENTRE DE DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CHAMPION Cécily
CHARBAUT Célia
COMPERE Fabienne
CORNET Xavier
DELCOMMINETTE Séverine
FIEVEZ Etienne
LANOTTE Anne-Françoise
LAPIERRE Annick
LAURENT Nathanaël
LEDUC Laurent
MALENGREZ Déborah
MARICHAL Eléonore
SECONDINI Bernard
SUTERA Giovanni
VIEUJEAN Anne-Catherine

CHAMBRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INCLUSIF

BAIJOT Christiane
BEAUFORT Patrick
BEAUFORT Patrick
DURIEUX Malika
ELLEBOUDT Florence
FLEMAL Maude
JANSSEN Catherine
PARENT Anne-France
STEFANOVIC Cindy
VIEUJEAN Anne-Catherine

GROUPE DE TRAVAIL BIBLIOTHÈQUE

BODSON Béatrice
DETALLE Virginie
DUQUESNE Joan
LESUISSE Maryse
RENARD Véronique
ROUX Céline

IDENTITÉ DU PÔLE & COMMUNICATION

ALEXANDRE Patrick
CHARLIER Nicolas
CHRISTIAN Nathalie
FRANSSEN Michael
JAMOULLE Michel
LATOURE Carine
MOREAU Didier
THIRION Paul
VANDERHEYDEN Sylvie
VANDEVOORDE Anne-Sophie
VRANCKEN Didier

INFORMATION & ORIENTATION

ALEXANDRE Patrick
BULTOT Claudine
CHARLIER Nicolas
CHRISTIAN Nathalie
CLAES Martine
DAWIRS Marianne
GILBERT Catherine
JAMOULLE Michel
MATHY Céline
MILAKOVIC Michel
RENSON Muriel
SERVAIS Michel
STERKENDRIES José
VANDEVOORDE Anne-Sophie
WERA Damien
ZIMMERMAN Quanah

MOBILITÉ INTERNATIONALE

BACQUELAINE Pauline
CLAES Martine
DONNAY José
GALLIEZ Patrick
LECOMTE Marie-Anne
MARTIN Anne-Marie

PARMENTIER Philippe
PETIT Patricia
PIRE Marie-France
POIZAT Sylvie
REGIBEAU France
THERER Philippe

MOBILITÉ INTERNE

ANZALONE Salvatore
BONVARLEZ Christiane
CARDOLS Anne-Françoise
CLAES Martine
DEGEIMBRE Laurence
DONNAY José

FONCK Patrick
GANTY Catherine
LEBICHOT Pascale
LEPOIVRE Philippe
LODEZ Alexandre
PAIRON Vincent
SATINET Yves

SERVICES COLLECTIFS

CHARLIER Fabrice
CLAES Martine
DELAHAUT Alain
DERISON Monique
DESPY Laurent
DURY Cécile
EVRAUD Martine
NOEL Laurence
PIRLOT Philippe
PIRSON Stéphane
SCHMETZ Roland
SERRE Christine

INSTITUTIONS MEMBRES

UNIVERSITÉ



HAUTES ÉCOLES



ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS



ÉTABLISSEMENTS DE PROMOTION SOCIALE

Cours de Promotion Sociale à Saint-Luc
Cours pour Educateurs en fonction (CPSE)
Ecole de Commerce et d'Informatique de Liège
Ecole industrielle et commerciale d'Arlon
IEPSCF Arlon-Musson
IEPSCF Marche-en-Famenne
IEPSCF Soumagne
IEPSCF Waremmes et St-Georges S/Meuse
Institut de Formation continue Liège
Institut de Technologie Liège
Institut des Langues Modernes de Liège
Institut Saint-Laurent
Institut des Travaux Publics de Liège
IPEPS Commerce Verviers
IPEPS Herstal
IPEPS Huy
IPEPS Liège
IPEPS Seraing
IPEPS Technologie Verviers

